

BUREAU FEDERAL

le 21 mars 2004

à EDIMBOURG

PRESENTS :

**MM. : BERNARD LAPASSET - ALAIN DOUCET-
RENE HOURQUET- JEAN DUNYACH- PIERRE
CAMOU- JACQUES LAURANS - CHRISTIAN
DULLIN- ROBERT PINARD- DANIEL ARNAUD -
CLAUDE DOURTHE- JO MASO - MICHEL PALMIE -
GUY PIERA- JEAN-LOUIS BARTHES- JEAN-LUC
DRUAIIS -**

ABSENTS EXCUSES :

**MM : JEAN-CLAUDE BAQUE - GILBERT CHEVRIER
JEAN-PIERRE GUIGNARD - JEAN-CLAUDE SKRELA**

ASSISTENT A LA REUNION :

MM. : CHRISTIAN BAGATE - MAGVENN POUPART - GUY MORAUX



Le Président LAPASSET ouvre la séance à 8H30

1) SITUATION DU COMITE DU PERIGORD AGENAIS

René HOURQUET informe le Bureau Fédéral que :

- Suite à un constat de malversation au niveau de la Ligue d'Aquitaine
- Suite à la démission de la Trésorière du Comité du Périgord Agenais.

La Fédération Française de Rugby a commandé un audit à monsieur Guy MORAUX pour l'examen des comptes du Comité du Périgord Agenais

Guy MORAUX confirme qu'un audit préalable a effectivement été mené. Il a été assisté dans cette mission par Paul DE KEERLE, Directeur financier de la F.F.R et un collaborateur de son cabinet.

Sur place, il a rencontré le Président du Comité, le Secrétaire Général, messieurs SARRADE et DUBERGER ainsi que le comptable du Comité.

Suite à ce premier examen, il apparaît que des malversations ont été effectuées. Celles-ci ont pu être pratiquées faute d'une mise en place de procédures internes fiables. Celles existantes n'ont pas été respectées. La Trésorière, qui a reconnu les faits a démissionné. Elle a signé une reconnaissance de dettes et remis un premier chèque à l'ordre du Comité pour un montant de 26 000€.

Suite à cet exposé des faits, Bernard LAPASSET constate :

- que les faits sont avérés
- que le montant précis du préjudice subi reste à préciser.

Il propose donc au Bureau Fédéral, qui l'accepte, de demander au Trésorier Général de poursuivre l'audit commencé et de confier au Secrétaire Général le soin de se rapprocher des clubs du Comité du Périgord Agenais et d'associer Jacques LAURANS, élu de ce Comité.

Il est, par ailleurs, conseillé au Président du Comité concerné de porter plainte, la F.F.R. se réservant le droit de se porter partie civile.

De leur côté, les Présidents des autres comités constituant la ligue d'Aquitaine se réservent le droit de porter également plainte.

René HOURQUET rappelle que de nombreux outils ont été mis en place depuis deux afin d'accompagner les trésoriers des Comités dans leurs tâches : plan comptable, directives, guide du trésorier.

Une réunion des Trésoriers Généraux prévue le 26 mars prochain permettra de les sensibiliser à l'importance du respect des procédures mises en place.

Alain DOUCET est chargé de faire le point sur cette affaire avec la presse à l'issue de la réunion du Bureau Fédéral.

2) PREPARATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2004-2005

René HOURQUET distribue les documents qui vont permettre à chaque responsable de secteur de présenter son budget prévisionnel pour le prochain exercice.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **1^{er}/20 avril** : Préparation des budgets par les différents élus en charge.
- **21 avril** : Envoi des documents à la trésorerie générale (Fax : 01.53.21.15.49) Analyse des propositions budgétaires initiales
- **Fin avril** : Présentation en Bureau Fédéral des états prévisionnels
- **1^{er}/15 mai** : Arbitrages budgétaires

- **Fin mai** : Présentation du budget prévisionnel en Bureau Fédéral
Définition des options budgétaires retenues
- **Début juin** : Présentation du budget prévisionnel en Comité Directeur
- **03 juillet** : Présentation du budget prévisionnel en Assemblée Générale.

René HOURQUET informe les responsables budgétaires qu'un stagiaire de la Trésorerie est en mesure de les aider dans leurs prévisions.

3) EQUIPE DE FRANCE -21 ANS

A l'issue du match qui a opposé l'Equipe de France – 21 ans à celle d'Ecosse, un joueur s'est rendu coupable de faits répréhensibles qui lui ont valu d'être incarcéré par la police.

Suite à l'intervention de la fédération écossaise, il a été libéré dans la matinée.

Il sera convoqué dans les meilleurs délais par les instances fédérales afin qu'une sanction soit prononcée à son encontre.

4) COUPE DU MONDE DES MOINS DE 19 ANS EN AFRIQUE DU SUD

Jean-Pierre MARQUE, dirigeant de l'équipe des moins de 19 ans, rencontre des difficultés pour se libérer pendant toute la durée de la compétition.

Le Bureau Fédéral désigne Tony MARIN pour assurer la première partie de la compétition.

5) VISITE DU PREMIER MINISTRE AU C.N.R.

Monsieur Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre, rendra visite au XV France le mercredi 24 mars 2004 au C.N.R.

Cette visite sera précédée d'une réunion avec divers services de sécurité le mardi 29 mars 2004.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- **12H00** : accueil du Premier Ministre
- **12H30** : Repas avec les joueurs
- **14H00** : visite du C.N.R.
- **14H30** : Départ

6) STADE DE FRANCE :

Guy PIERA fait un rappel des faits qui ont amené la F.F.R à prendre une action en référé contre le Consortium.

Il s'agit avant tout de marquer la volonté de la F.F.R. de ne pas laisser le Consortium interpréter la Convention existante de façon unilatérale qui pourrait amener des dérives dont la F.F.R et ses partenaires subiraient les conséquences.

Une réunion, tenue le 12 mars 2004, a réuni le Ministère des Sports, le Consortium et la F.F.R.

Lors de cette réunion présidée par madame Dominique LAURENT, Directrice des Sports, les principaux points suivants ont été abordés :

- Il est constaté de façon générale un excès de publicité au Stade de France, ce qui risque de faire fuir nos partenaires qui ne retrouvent plus leur identité liée à l'évènement « RUGBY ».
- En cas de départ de nos partenaires, nous ne pourrions pas les remplacer car le Stade de France a l'exclusivité dans le choix des sociétés accueillies.

7) COUPE DU MONDE 2007

Suite à la réunion entre le Comité d'organisation de la Coupe du Monde 2007 et les Directeurs de la RWC , Bernard LAPASSET informe le Bureau Fédéral :

- Du bon climat qui a présidé à cette réunion, témoignant ainsi de la confiance et de la crédibilité existante.
- Que la mise en place d'un GIP inspire une grande méfiance de la part des Britanniques qui ne veulent en aucune façon remettre en cause l'accord signé entre la .F.F.R. et la R.W.C. à travers le « Host Union Agreement ».
- Que le tirage au sort des poules de la Coupe pourrait avoir lieu en mai 2004 en France ou en Irlande.
- Que la Fédération irlandaise envisage de construire un stade sur l'emplacement de Lansdowne Road actuel.
Si tel est le cas, il est fort probable que ce nouveau stade ne sera pas opérationnel en 2007.
Dans ce cas les matches pourraient être joués en France et la .F.F.R. devrait dédommager la IRFU pour son manque à gagner.
- Que la tournée des villes organisatrices se poursuit.

8) Situation du club de Bègles :

Bernard LAPASSET tient à faire une mise au point sur le rôle joué par la F.F.R. dans la situation du club de Bègles.

la F.F.R a accordé tous les moyens nécessaires, conformément aux règlements de la D.N.A.C.G., pour que le club de Bègles puisse se maintenir dans le secteur professionnel.

Cette saison, le classement sportif du club fait que celui-ci devrait descendre dans le secteur amateur.

- La F.F.R. ne peut pas et ne veut pas intervenir pour permettre à ce club de rester dans le secteur professionnel.

- La F.F.R. est prête à envisager des solutions pour permettre au rugby béglaï de poursuivre ses activités, en particulier au niveau des jeunes dans le secteur amateur.

Christian BAGATE précise que tout sera fait au plan local pour sauver le club.

9) Christian BAGATE donne lecture du courrier qu'il a adressé à monsieur Guy NOVES pour répondre aux attaques dont Thierry HERMEREL, médecin du XV de France, a été l'objet.

10) REQUALIFICATIONS

Le Bureau Fédéral donne son accord pour la requalification de Frédéric ARMENGAUD du club JS ELNE (Roussillon)

11) CHANGEMENTS DE NOMS

« Centre LENSOIS d'Education et de Découvertes sportives » **devient** « Stade Lensois Rugby » 7043F (Comité des Flandres)

« Rugby MEAUX LAGNY » devient « Rugby MEAUX Nord 77 » 7034 K (Comité d'Ile de France)

« Coquelicots de Tournus » **devient** « Rugby Féminin Chalonnais les Coquelicots » 6567 N (Comité de Bourgogne)

« LILLE Université Club Métropole Rugby » **devient** « LILLE Métropole rugby Club LILLE Université » 4539 J (Comité des Flandres)

12) MISE EN SOMMEIL

Le club C.S.F.M. DOUVRAIN (6094Z) du Comité des Flandres est mis en sommeil.

13) EFFECTIFS +5%

Pour atteindre l'objectif fixé d'augmenter de 5% l'effectif global des licenciés de la F.F.R., il manque 1835 licenciés.

Cet objectif devrait être atteint pour le 31 mai 2004.

14) TARIF DES ASSURANCES

Sur proposition de René HOURQUET, le Bureau Fédéral décide de ne pas modifier le tarif des assurances pour la prochaine saison.

15) DEMANDE DE LICENCE

Suite aux avis favorables donnés par la Commission médicale, la Commission des qualifications et l'assurance fédérale, le Bureau Fédéral donne son accord pour que le jeune MELANCHON (Comité de Cote d'Azur) puisse bénéficier d'une licence d'éducateur.

16) ASSURANCE DES MEDECINS DE L'EQUIPE DE FRANCE

Les assurances individuelles des médecins des Equipes de France ne les couvrent pas pour les actes qu'ils effectuent en dehors de leur pratique en cabinet.

L'assurance fédérale a été sollicitée pour qu'elle communique les conditions d'une couverture complémentaire.

17) SUBVENTIONS AUX COMITES DEPARTEMENTAUX

Sur l'ensemble des Comités Territoriaux éligibles à une subvention dans le cadre des commissions mixtes FFR/UNSS, seuls 44 comités ont sollicité cette subvention.

18) CONTROLE DES BANCS DE TOUCHE DANS LES MATCHES PROFESSIONNELS

La L.N.R. a adressé un courrier à tous les clubs professionnels pour les avertir que des contrôles seraient effectués sur la qualification des éducateurs présents sur le banc de touche.

Cette mesure reprend les recommandations de la F.F.R conformément à la réglementation en vigueur sur ce sujet.

19) SITUATION FINANCIERE DES CLUBS AMATEURS.

La C.C.C.F. a examiné la situation financière des clubs amateurs.

Les clubs en difficultés devront communiquer les informations demandées dans les meilleurs délais

20) PLANETE OVALE

L'opération « Planète Ovale » initiée par la D.T.N. va faire l'objet d'un suivi particulier compte-tenu de l'importance des sommes mises en jeu, environ 250 000€ dont 95 000€ de subvention dans le cadre de la Commission Européenne.

Il faut veiller à clarifier :

- la planification des actions entreprises
- les budgets qui leur sont consacrés
- les comptes-rendus à établir pour le bilan

21) La semaine nationale du « Rugby chez les jeunes » est fixée du **1^{er} au 9 mai 2004**

22) OPERATION « ROYAL MINT »

Une société a sollicité la F.F.R. pour que le « pile ou face » du match France/Angleterre soit effectué avec une pièce de 5 livres avec sur une face le logo « Royal Mint », pièce tirée spécialement pour l'occasion.

Après échange, le Bureau Fédéral décide de ne pas donner suite à cette demande jugée tardive et inadaptée dans le cadre du « label européen » donné aux matches du tournoi se déroulant en France.

23) REUNION DE L'APAPS LE 26/03/2004

Olivier KERAUDREN sera invité à assister à cette réunion.

24) DEROGATIONS

Le Bureau Fédéral délègue à Jean-Claude BAQUE et Daniel ARNAUD l'examen des demandes de dérogations présentées par les clubs et les Comités.

Ils sont mandatés pour décider des réponses à apporter.

25) CONTRAT MÉDIA TYPE

Compte-tenu de l'évolution de la gestion des licenciés liée à la refonte du système informatique fédéral, il est décidé de réexaminer le contrat avec la société Média Type, chargée de commercialiser le fichier fédéral.

26) FINALES DES - 18 ANS ET - 26 ANS AU C.N.R.

Lors des finales des -18 ans et -26 ans au C.N.R. le tarif fédéral sera appliqué.

Le Bureau Fédéral délègue au Trésorier le soin de proposer une subvention adaptée aux Comités concernés pour alléger le coût de l'hébergement.

27) PAIEMENT DES ASSURANCES

Quatre Comités n'ont toujours rien versé dans le cadre du règlement de l'assurance.

Il s'agit du Périgord Agenais, de la Bretagne, du Lyonnais et de la Bourgogne. Ils sont priés de s'acquitter du règlement dans les meilleurs délais.

28) SUBVENTIONS

Le Bureau Fédéral donne son accord pour l'attribution des subventions suivantes :

- Stade HENDAYAIS : **765€**
- A.S. ELGARREKIN ASCAIN : **765€**
- R.C. DIGNOIS : **765 €**

29) Le Bureau Fédéral refuse de donner suite à la demande d'aide financière de Mustapha RONDEUX ???

30) ABONNEMENT RUGBY MAG

Le Bureau Fédéral décide maintenir le tarif d'abonnement à Rugby Mag.

31) CONTRAT LNR – HAVAS SPORT

Guy PIERA informe le Bureau Fédéral de la signature d'un contrat entre la L.N.R. et Havas Sport pour un montant de 150 000€/an.

32) BALLON DU MATCH FRANCE/ANGLETERRE

Le Bureau Fédéral autorise Bernard LAPASSET a signer un contrat avec E.D.F. pour un montant de 150 000€ pour le marquage du ballon du match France/Angleterre au sigle de cette société.

33) CONTRAT GILBERT

Dans le cadre du contrat GILBERT, 35000 ballons seront distribués dans les comités.

34) La F.F.R a été sollicitée pour participer à un match de bienfaisance au profit de J.LOMU. Cette demande sera adressée à l'IRB.

35) Le manager des All Blacks va venir en France pour préparer la venue de cette équipe pour la tournée de novembre 2004. Compte-tenu de la prise en charge financière de ce séjour par la F.F.R., trois agences, dont France Sport, vont être sollicitées pour faire des propositions sur un même cahier des charges.

Les points à l'Ordre du Jour étant épuisés, la séance est levée à 11H00

